



Association Nationale des Officiers Prisonniers de Guerre 1939-1945  
<https://memoireetavenir.fr>  
[contact@memoireetavenir.fr](mailto:contact@memoireetavenir.fr)

## APPEL À COTISATION 2025

Madame, Monsieur, chers amis,

Le Conseil d'Administration de notre association a fixé le montant de la cotisation 2025 à 34 € minimum.

Les versements de cotisations et de dons ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur des 2/3 du montant versé (articles 200 et 238 bis du code général des impôts) ; le montant annuel de la cotisation ne revient donc en réalité qu'à 11,33 €, après réduction fiscale.

Être adhérent à l'association *Mémoire et Avenir* vous permet de recevoir les bulletins d'information, de participer à l'Assemblée Générale et à la Journée des Oflags, d'être informé des voyages et cérémonies mémoriels en France et à l'étranger, de bénéficier de liens de solidarité et d'informations historiques, tout en œuvrant par votre contribution, aux actions menées en faveur de la mémoire des officiers prisonniers de guerre.

Pour le développement de notre association, n'hésitez pas à inciter vos proches ou vos amis à venir nous rejoindre.

Le Président  
Pierre WAENDENDRIES

Le Trésorier  
Jean-Hugues CHAUCHAT

NB : N'oubliez pas de noter votre adresse courriel, ce qui nous permettra de vous informer plus rapidement des activités programmées par notre association, tout en nous permettant de réaliser d'importantes économies sur le poste affranchissements.

Coupon à découper, à joindre à votre chèque libellé à l'ordre de **MÉMOIRE ET AVENIR** et à retourner au trésorier :  
**Jean-Hugues CHAUCHAT 18 bis rue Jules Lallemand 35000 Rennes – [jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr](mailto:jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr)**

à retourner avec votre chèque ou par mail en cas de virement

✂

Année 2025

N°

NOM : M..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : ..... Courriel : (obligatoire) ..... @ .....

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de ..... €, libellé à l'ordre de l'Association **Mémoire et Avenir**, ou j'effectue un virement au compte de l'Association **Mémoire et Avenir (voir RIB au verso)** en mentionnant **le nom de l'adhérent et "adhésion 2025 à Mémoire et Avenir"** sur l'ordre de virement, se répartissant de la façon suivante :

Cotisation : Don : TOTAL :

Membre Actif \* **34,00 €** minimum + ..... = .....

(\* Les membres Actifs, à jour de leur cotisation, disposent du droit de vote et sont éligibles au Conseil d'Administration au bout de deux ans)

Groupes d'intérêt :

OFLAG

1

OFLAG

2

OFLAG

3

OFLAG

4

Je donne mon accord pour figurer dans l'Annuaire et le bulletin de l'association ainsi que sur son site Internet, y compris en photographie  
(en cas de désaccord, rayer la ou les mentions figurant ci-dessus)

Date : ...../...../ 2025

Signature de l'adhérent :

Association Loi 1901 *Mémoire et Avenir* - chez le Souvenir Français 20, rue Eugène Flachet 75017 – Paris France



Association Nationale des Officiers Prisonniers de Guerre 1939–1945  
<https://memoireetavenir.fr>  
[contact@memoireetavenir.fr](mailto:contact@memoireetavenir.fr)



## RIB de l'association Mémoire et Avenir

Identification internationale (IBAN)  
**IBAN FR76 3000 3013 0300 0504 7569 113**

Identifiant international de la Banque (BIC)  
**SOGEFRPP**

**Merci de préciser sur le virement :**  
**le Nom de l'adhérent et "adhésion 2025 à Mémoire et Avenir"**  
**et d'envoyer votre bulletin d'adhésion par courrier postal**  
**ou par courriel à l'adresse [jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr](mailto:jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr)**

## Application du Règlement Général pour la Protection des Données R.G.P.D.

Dans le cadre de l'activité de notre association, nous avons constitué un fichier contenant des informations à caractère personnel sur nos membres.

Les informations recueillies se limitent à celles figurant sur le bulletin d'adhésion. Elles sont enregistrées dans un fichier tenu par le trésorier, Monsieur Jean-Hugues Chauchat, dans le but de gérer les adhésions à l'association. Ce fichier n'est accessible qu'aux membres dirigeants de l'association. Les informations sont conservées tant que la personne est membre de l'association.

Conformément au règlement "R.G.P.D.", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, à leur modification ou à leur suppression en contactant Monsieur Jean-Hugues Chauchat à l'adresse [jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr](mailto:jean-hugues.chauchat@memoireetavenir.fr) et une copie au siège de l'association [contact@memoireetavenir.fr](mailto:contact@memoireetavenir.fr)